

Bâle, le 5 septembre 2016

Nouveau Plan Castor Suisse

Le castor est une chance à saisir pour des rivières plus naturelles

Le nouveau Plan Castor de la Confédération est une bonne base pour une attitude positive envers l'espèce. Il entre en vigueur aujourd'hui. Toutefois, les cantons doivent maintenant saisir cette chance et utiliser le castor comme paysager des bords de rivière et protecteur de la biodiversité.

Le nouveau Plan Castor de l'Office fédéral de l'environnement, entré en vigueur aujourd'hui, offre de bonnes conditions pour permettre, à l'avenir encore, un comportement positif à l'égard du castor. Il montre quelles chances ces animaux offrent à nos cours d'eau comme architectes paysagers et protecteurs de la biodiversité.

Les cantons doivent saisir cette chance et prendre en main la réalisation du plan. Cela signifie concrètement une mise en œuvre rapide des espaces réservés aux cours d'eau par la loi, un renforcement de la revitalisation des rivières et des ruisseaux, ainsi que la recherche de solutions constructives quand des surfaces utilisées par l'agriculture ou des infrastructures se trouvent trop près des rivières.

(1026 signes)

Informations supplémentaires:

Service médias Pro Natura: Nicolas Wüthrich, tél. 024 423 35 67, 079 212 52 54, nicolas.wuthrich@pronatura.ch

Ce communiqué paraît également en allemand et sur www.pronatura.ch/medias.

